

Le mercredi 7 octobre de 10h30 à 12h, le SNIA-IPR UNSA, représenté par Christian CHAMPENDAL, Mohammed DARMAME et Alain MARIE, a rencontré Vincent SOETOMONT, DGRH accompagné par Valérie Le GLEUT, cheffe du service de l'encadrement

Cette rencontre, programmée en amont de la première réunion du GT 5 de l'agenda social consacré aux corps d'inspection le 22 octobre prochain, a permis de faire le point de manière globale la situation du corps des IA-IPR.

S'agissant de l'ICA, le DGRH a confirmé que la revalorisation indemnitaire a été actée et que le Ministre le confirmera dans un prochain courrier adressé au SG du SNIA-IPR. Les BOP (budget opérationnel programme) des académies seront abondés avec une enveloppe spécifique et la mesure de revalorisation sera appliquée pour le 1^{er} janvier 2021. Par ailleurs, le DGRH a annoncé que le taux de promotion à l'échelon spécial de la hors classe passera de 17 à 18 % pour la prochaine campagne d'avancement.

Nous avons rappelé la très lourde charge de travail actuelle avec les RDV de carrière, l'accompagnement de la réforme du lycée, l'accompagnement des équipes et des établissements dans les évaluations de 6^o des tests de positionnement en 2^{nde} et la charge future avec les évaluations des établissements.

Il en résulte un constat de contraintes qui empêchent les IA-IPR de réaliser l'ensemble des missions leur sont demandées. Le recrutement chroniquement insuffisant doit être résolu, ce qui implique des mesures urgentes pour renforcer l'attractivité du métier.

Monsieur SOETOMONT a rappelé que les différents GT inscrits dans l'agenda social aborderaient ces différents éléments. Le GT5 spécifique portera sur les missions en lien avec un travail mené actuellement par l'IGESR (*le SNIA-IPR a été auditionné par les pilotes en charge de la mission sur la carrière des corps d'inspection*). Madame LE GLEUT a pour sa part annoncé la création de 30 postes d'IA-IPR supplémentaires prévus au projet de loi de finances 2016.

Les lignes directrices de gestion - mobilité et carrière- sont abordées pour en améliorer la lisibilité des procédures (affectation, mouvement et promotion) et permettre l'optimisation de la communication des services avec les OS dans ce nouveau cadre réglementaire.

Revenant sur le programme de l'agenda social qui s'ouvre, le DGRH a indiqué qu'il comporterait, comme déjà mentionné, le lancement de la réflexion sur la recomposition des corps d'inspection liée à la définition des missions, à l'amélioration des conditions de travail et aux perspectives de carrière. Le DGRH a précisé que c'est dans ce cadre que les évolutions indiciaires prévues initialement pourront être concrétisées.

Nous avons également interrogé la DGRH sur la campagne d'avancement à hors classe et à l'échelon spécial. La note de service est en cours de finalisation. Les promotions, qui ne relèvent plus du champ de la CAPN, seront prononcées courant décembre. Le tableau d'avancement sera publié.

Les échanges tenus ont été constructifs. Le DGRH et la Cheffe de service se sont montrés à l'écoute des différents arguments que nous avons avancés sur les différentes thématiques abordées.